

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SYSTEME DE BACKUP EN LIGNE

Coordonnées de facturation de l'utilisateur

Nom :
Société : TVA :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tel : Fax : Adresse e-mail :

Coordonnées de l'abonnement

(facturation par trimestre)

Capacité de sauvegarde contractuelle : au prix de € htva /mois.

Nombre de poste(s) à sauvegarder : au prix mensuel de 5 € htva /poste.

Nombre de versions de sauvegardes à conserver : (de 1 à 9 versions possibles)

Options du/des poste(s) :

Administrateur Unités amovibles Lecteurs réseau

Adresse e-mail pour l'envoi des rapports :

Mot de passe d'accès aux données : (par défaut : optisave)

Domiciliation Bancaire

Je possède déjà une domiciliation bancaire auprès de MYC.

Je prie OPTICALL, dès ce jour et jusqu'à résiliation explicite, de débiter toutes les factures relative à mon numéro de référence de mon compte bancaire ou postal.

Nom de la banque : Adresse :

Numéro de compte : - -

CASE RESERVEE A L'INSTITUTION FINANCIERE

Numéro d'identification : 00456984816

Référence abonné :

L'enregistrement de ce formulaire implique obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de vente décrites au verso.

Fait à , le.....

Signature

Formulaire à renvoyer par courrier ou par fax à OPTICALL (02/726.21.40)

Conditions Générales de vente OPTISAVE

Entre :

M.Y.C. sprl, division OptiSave, dont le siège est sis avenue Henri Conscience 94 à 1140 Bruxelles, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 600.916, ci-après dénommée «OPTISAVE»,

Et :

Le client décrit sur le contrat ci-joint, ci-après dénommé «le Client».

1. Définitions

- Données : les données sélectionnées par le Client à des fins de sauvegarde.
- Logiciel: le Logiciel (y compris les éventuelles mises à jour et la documentation) fourni par MYC dans le cadre de son produit OPTISAVE.
- Marques : Toutes les marques commerciales, marques de service, dénominations commerciales, tous les logos ou autres mots ou symboles faisant référence au Service ou aux activités commerciales de MYC en général.
- Le service : Compression, cryptage et transfert des informations sélectionnées par le client vers les unités de stockages utilisées dans le cadre du produit OPTISAVE.

A) La solution OPTISAVE est un service en ligne sécurisé permettant d'archiver vos données critiques présentes sur votre pc fixe, serveur ou portable et de les récupérer en cas de nécessité.

Le backup, la récupération et le rétablissement des données sont effectués via une transmission sécurisée sur l'Internet vers les centres de données accessibles par les utilisateurs de n'importe où 24h/24 et 7jours /7.

Utilisation : Après avoir installé le Logiciel sur son PC, le Client peut

- a) lancer manuellement le démarrage du back- up ou configurer son lancement automatique à un moment déterminé de la journée. Le Client veillera à ce que son pc puisse établir une connexion vers les serveurs du Service au moment où il décide que le backup doit se réaliser. Il veillera également à ce que les données à sauvegarder ne soient pas utilisées pendant l'opération de sauvegarde.*
- b) Le programme scanne le disque dur du PC et détermine les données à envoyer et à archiver.*
- c) Les données sont compressées et encryptées avant d'être transmises aux centres de données, via une connexion Internet fournie par le fournisseur d'accès Internet du client.*
- d) L'utilisateur peut visualiser un historique de la session via le Logiciel ou via l'extranet consultable en ligne à l'adresse extranet.optisave.be.*
- e) Lors d'une restauration, l'application reçoit les fichiers sauvegardés, les déchiffre et les décompresse sur son PC. Le client a le choix de les restaurer à leur emplacement original ou pas.*
- f) Les Backups et récupérations peuvent se faire 24h/24 et 7j/7.*
- g) Le premier backup peut durer plusieurs heures et il est dès lors conseillé de le faire la nuit ou le weekend.*
- h) Le Client à la seule responsabilité de la sélection des données qu'il veut sauvegarder.*
- i) Le Client reçoit un rapport d'activité par email après chaque opération.*

B) Conservation des données

Les données de chaque utilisateur seront conservées au centre de données selon les règles suivantes :

- a) Le Client détermine combien de versions de ses données il veut archiver. Les données sont conservées sur les unités de stockage du Service
- b) Le nombre de jours de conservation d'un dossier après sa suppression du PC du compte : 60 jours.
- c) Le nombre de jours de conservation d'un dossier après son exclusion de la série de backup sur les centres de données : 60 jours.
- d) Les anciennes versions des fichiers (hors version la plus récente) seront supprimées dès lors que le nombre de backup dépasse le nombre de versions choisies par le Client.

2. Champ d'application

Ces conditions générales ainsi que tout document en rapport avec le service OPTISAVE sont seuls applicables au Service. En commandant le Service, le Client accepte explicitement que les présentes conditions générales sont applicables et renonce à ses propres conditions générales et particulières, même si elles prévoient qu'elles seules sont applicables.

3. Description du Service

MYC s'engage à fournir au Client le Service OPTISAVE qui permet au Client, grâce au Logiciel, de compresser, de crypter, de transmettre et d'archiver les Données et d'avoir accès à une copie des Données depuis un site à distance. Un support Helpdesk pour les utilisateurs est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 au 070 660 500.

4. Activation du Service

Après réception de la commande du Client, MYC envoie au Client, une confirmation écrite éventuellement via email de la commande ainsi que le code d'activation de son Logiciel. Le Logiciel peut être téléchargé via l'adresse www.optisave.be/download.php ou disponible sur cd ou n'importe quel autre support sur simple demande au Helpdesk.

Pré requis nécessaire chez le client :

- *Disposer au préalable d'une connectivité Internet fournie par un fournisseur d'accès Internet ; Celle-ci pourra être de n'importe quelle type mais MYC conseille d'utiliser une connexion à large bande. Dans tous les cas, le client prendra en charge les coûts de la connexion vers son fournisseur d'accès Internet.*
- *Disposer d'un ordinateur équipé d'une configuration minimum de : Windows 2000 ou supérieur, 256 MB ram ou plus, un espace disponible sur le disque dur d'au moins la valeur de la quantité à sauvegarder.*
- *Télécharger et installer le Logiciel pour utiliser le service.*
- *Activer le Logiciel grâce aux codes d'activation reçus par courrier.*
- *Effectuer la sélection des fichiers que le Clients veut sauvegarder.*
- *Vérifier et éventuellement modifier les paramètres par défaut du Logiciel.*

5. Durée et résiliation

Le Contrat entre en vigueur à la date d'activation du logiciel par le Client et ce pour une durée indéterminée.

Le Client peut résilier le Contrat par lettre recommandée à tout moment, sans pénalité, en respectant un préavis de 30 jours calendrier.

MYC désactivera le Service et clôturera la facturation après écoulement du délai de 30 jours calendrier. MYC peut résilier le Contrat, à tout moment, moyennant un préavis de 30 jours calendrier, en notifiant ceci au Client par le moyen de son choix, notamment par email. Dans ce cas le client disposera de ses données archivées pendant 30 jours. Au delà de ce terme, MYC ne donnera aucune garantie quant à la restitution de données.

Chaque partie aura également le droit de mettre fin au Contrat, sans préjudice de son droit à des dommages et intérêts à charge de l'autre partie, en cas de manquement persistant et grave de l'autre partie à ses obligations, si 15 jours après mise en demeure par lettre recommandée, cette autre partie persiste dans la violation de son obligation.

Toutefois, en cas de faute du Client, notamment de violation des conditions de licence ou d'actes du Client qui constituent un danger pour l'infrastructure ou les réseaux de MYC ou bien en cas de faillite ou liquidation du Client, le Contrat prend fin immédiatement, sans préjudice du droit de MYC à des dommages et intérêts.

6. Droits et Obligations du Client

- 6.01. Le Client s'engage à respecter les droits de licences envers MYC ou de ses sous-traitants. La Licence est disponible à l'adresse <http://www.optisave.be/contrat.php> ainsi qu'à l'installation du Logiciel.
- 6.02. Le Client informera immédiatement MYC par écrit de tout changement intervenu dans un des éléments d'identification tels que son adresse e-mail ou son adresse de facturation.

- 6.03. Le Client s'engage à utiliser le Service dans le respect des conditions énoncées dans le Contrat et déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions d'utilisation applicables à Internet.
- 6.04. Le Client s'engage à ne pas divulguer ses codes d'activation à tiers.
- 6.05. Le Client déclare avoir pris connaissance du fonctionnement du Logiciel. Le client pourra contacter le Helpdesk si nécessaire.
- 6.06. Moyennant paiement du montant convenu, le Client obtiendra le nombre de licence(s) d'utilisation du Logiciel ainsi que l'espace d'archivage pour lequel il a souscrit.
- 6.07. Le Client ne retirera, ne modifiera ni ne dissimulera en aucune manière les indications de propriété intellectuelle du Logiciel ou du matériel de MYC ou de ses fournisseurs.
- 6.08. Tous les droits de propriété intellectuelle attachés au Service sont la propriété exclusive de MYC ou de ses fournisseurs dans le monde. Le Client ne prétendra à aucun intérêt ni aucune propriété quant à ces droits de propriété intellectuelle. Le Client confirme par la présente qu'aucun titre ne lui a été cédé sur ces droits de propriété intellectuelle et qu'il ne peut prétendre à aucun autre droit que ceux explicitement mentionnés dans le Contrat.
- 6.09. Le Client peut posséder plusieurs copies du Logiciel, mais seules les Logiciels liés à un code d'activation seront reconnus comme valables. Le Client peut disposer de copies de Logiciel aux fins de réinstallation. Il s'engage à ne pas modifier le Logiciel et à respecter, en outre, toutes les conditions spécifiques de licence qui lui seront communiquées lors de l'installation.
En utilisant le Logiciel, le Client est considéré comme ayant accepté les conditions spécifiques de licence y relatives.
- 6.10. Le Client conservera tous ses droits et titres relatifs aux Données hébergées à des fins de sauvegarde, dans le cadre du Service, sur les serveurs du service OPTISAVE.
- 6.11. Sans préjudice de son droit de résilier le Contrat conformément à l'article 5, MYC est en droit de suspendre le Contrat, si le Client manque gravement à l'une de ses obligations aux termes des présentes conditions générales.
- 6.12. Sans préjudice des autres droits de MYC, le Client garantira MYC contre toute responsabilité, perte, tous dommages, frais et dépens, en ce compris et sans limitation les honoraires et frais d'avocats raisonnables encourus par MYC à la suite d'un quelconque manquement du Client aux présentes conditions générales.
- 6.13. Les Marques sont et demeurent la propriété exclusive de MYC ou de ses fournisseurs. Le Client ne commettra aucun acte mettant en péril ces droits de propriété et n'acquerra aucun droit sur ces Marques, sauf mention contraire dans le Contrat.
- 6.14. Le Client n'enregistrera, ni directement ni indirectement, aucune marque commerciale, marque de service, dénomination commerciale ni aucun autre droit intellectuel ou commercial identique ou similaire qui entraînerait une confusion avec les Marques susmentionnées ou qui en serait une traduction.

7. Rémunération

- 7.01. Le prix comprend la redevance mensuelle pour la fourniture du Service. Il est mentionné, dans la liste des prix du service OPTISAVE disponible à l'adresse <http://www.optisave.be/prix.php> ou sur le formulaire de commande. Ces montants s'entendent hors T.V.A., autres taxes et frais. La facturation s'effectuera par trimestre.
- 7.02. Les factures sont payables dans les trente jours calendrier de la date de la facture. Les paiements, qui feront mention des références de la facture, ne seront effectués qu'au numéro de compte indiqué sur la facture.
- 7.03. Pour tout dépassement du délai de paiement, le Client sera, d'office et sans mise en demeure préalable, redevable d'un intérêt moratoire calculé au taux légal. Si le Client ne s'acquitte pas du montant restant dû dans les quinze jours de l'envoi d'une mise en demeure, MYC aura le droit de suspendre l'exécution du Contrat jusqu'au moment du paiement intégral ou de considérer le Contrat comme résilié sans mise en demeure ni intervention judiciaire préalables. MYC sera, dans les deux cas, en droit de réclamer au Client le paiement de dommages et intérêts.

- 7.04. Toute réclamation relative aux montants facturés devra parvenir à MYC dans les 15 jours calendrier de la date de la facture. Dans le cas contraire, la facture sera considérée comme irrévocable et définitivement acceptée.

8. Helpdesk –Ligne de support

Dans le cadre du service OPTISAVE, MYC met un Helpdesk à disposition du Client accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 via le numéro 070 660 500 ou via e-mail : support@optisave.be.

MYC mettra en œuvre les efforts raisonnablement nécessaires pour résoudre les problèmes du Client liés exclusivement au service OPTISAVE. MYC assure la surveillance des serveurs et du stockage redondant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Lorsqu'un incident (ou une non disponibilité) est détecté, une intervention sera lancée automatiquement.

9. Responsabilité et garanties

- 9.01. MYC exécutera le Contrat de bonne foi et selon les règles de l'art et garantit que son personnel et que ses fournisseurs disposent des compétences nécessaires pour exécuter le Contrat de manière professionnelle. MYC mettra en œuvre tous les efforts raisonnables dont elle dispose afin d'assurer la bonne qualité du Service et de rectifier les éventuels mauvais fonctionnements le plus rapidement possible à l'exclusion des problèmes de connectivité liés au réseau Internet. MYC ne donne aucune garantie quant au fonctionnement du Logiciel et décline toute responsabilité dans le cadre de son utilisation et de son contenu. MYC ne donne aucune garantie quant au fonctionnement sans erreur ou sans interruption du Service et ne donne pas de garantie contre d'éventuels abus sur Internet. MYC se réserve le droit d'interrompre le Service, en tout ou en partie, pour procéder aux activités de maintenance ou d'amélioration. Dans ce cas, MYC veillera à en réduire la durée au temps strictement nécessaire à la réalisation des travaux. MYC ne sera pas responsable des dépréciations, détériorations, erreurs ou omissions, interruptions, défauts, vols et destructions occasionnés par un tiers au système informatique du Client.
- 9.02. En cas de procédure judiciaire entamée contre le Client relative à un droit intellectuel lié à l'exécution du Contrat, le Client en informera immédiatement MYC et permettra à MYC de se défendre à ses propres frais. MYC garantira le Client contre tous dommages et frais accordés à l'issue de la procédure judiciaire, à la condition que MYC ait seule le contrôle de la procédure, que le Client prête son entière collaboration et que le Client n'entreprenne aucune action pouvant mettre en péril ou affaiblir la position de MYC de quelque manière que ce soit.
- 9.03. Lorsque le Service devient ou risque de devenir l'objet d'une procédure judiciaire pour cause d'infraction aux droits de propriété intellectuelle, MYC est en droit :
- d'autoriser le Client à continuer à bénéficier du Service.
 - de mettre à disposition un logiciel similaire ou de modifier le Service de façon à supprimer toute infraction, et ce sans perte substantielle de fonctionnalités ou de services ;
 - lorsqu' aucune des solutions susmentionnées n'est commercialement possible, de résilier le Contrat et de rembourser au Client les frais relatifs au Service.
- Cet article n'est pas applicable aux infractions imputables aux modifications apportées au Service par des parties autres que MYC, ni aux infractions résultant de l'utilisation du Service en combinaison avec d'autres propriétés intellectuelles, logiciels ou matériels, lorsque cette utilisation donne lieu à une plainte.
- 9.04. Les articles 9.02 et 9.03, déterminent les seules obligations dans le chef de MYC concernant les plaintes de tiers basées sur des droits de propriété intellectuelle de tiers. Nonobstant les dispositions des articles ci-dessus, la responsabilité de MYC dans le cadre du présent Contrat se limite à 100.000 € Cette limitation ne s'applique pas en cas de dommage corporel et de décès. MYC ne sera en aucun cas responsable vis-à-vis du Client ou d'un tiers de dommages imprévisibles ou indirects, en ce compris notamment le manque ou la perte de revenus, la perte commerciale ou financière, la perte de clientèle, la perte d'information, de données ou de programmes. Les garanties du présent article ne sont valables que si le Client a informé MYC des motifs de responsabilité dans les dix jours calendrier suivant l'apparition d'un tel événement et selon les conditions générales de vente OPTISAVE.

10. Confidentialité

Toute information communiquée entre les Parties dans le cadre du Contrat seront considérées comme appartenant à la Partie qui communique l'information et comme secrète et de nature confidentielle. Si la Partie récipiendaire est légalement tenue de communiquer tout ou partie de l'information confidentielle dans le cadre d'une procédure judiciaire, elle en informera immédiatement la Partie émettrice par écrit, afin de lui permettre de demander une mesure protectrice ou de renoncer au respect de l'obligation de confidentialité. En tous les cas, la Partie récipiendaire ne communiquera l'information confidentielle que si elle y est légalement contrainte et prendra toutes les précautions nécessaires afin de s'assurer que l'information confidentielle sera traitée en toute confidentialité. Cette obligation de confidentialité restera en vigueur cinq ans après la fin du Contrat.

Les données à caractère personnel relatives au Client dans le cadre de la loi sur la protection de la vie privée sont reprises dans les banques de données de MYC, Avenue Henri conscience 94 à 1140 Bruxelles en vue de la gestion de la clientèle. Le Client justifiant de son identité peut obtenir gratuitement de MYC, moyennant demande écrite datée et signée adressée au service clientèle de MYC, la communication des données à caractère personnel les concernant, ainsi que, le cas échéant, la rectification des données qui seraient inexactes, incomplètes ou non pertinentes.

11. Modification du Contrat

MYC peut à tout moment arrêter la commercialisation du Service, modifier les caractéristiques techniques du Service ou bien les présentes conditions générales et en informera le Client par le moyen de son choix, éventuellement par email envoyé à l'adresse indiquée par le Client.

En cas de modification, MYC veillera à ce que le niveau de Service ne soit pas diminué. MYC s'engage à informer le Client d'un tel changement au moins 30 jours calendrier avant son entrée en vigueur.

Le Client a ce délai de 30 jours calendrier pour accepter ou refuser les nouvelles conditions. En cas d'absence de réaction de sa part, il est considéré comme ayant accepté les modifications. En cas de refus des modifications notifié par écrit à MYC dans le délai précité, le Contrat sera résilié, sans pénalité à charge du Client.

12. Divers

Si l'une ou plusieurs des dispositions du Contrat sont déclarées nulles, illégales ou non applicables, les dispositions restantes resteront valides. Les Parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour remplacer la disposition déclarée nulle ou non applicable par une disposition se rapprochant le plus possible de l'objectif économique de la disposition déclarée nulle ou non applicable.

Les Parties conviennent que, pour être valable, toute communication entre elles doit être envoyée aux adresses e-mail mentionnées dans le formulaire d'inscription, sauf mention écrite contraire par l'une des Parties.

Les Parties conviennent que les informations relatives aux communications, contrats et paiements enregistrées par les Parties sur un support durable et non modifiable ont valeur probante jusqu'à preuve de contraire.

Le Client n'est pas autorisé à céder à un tiers tout ou partie de ses droits et obligations découlant du Contrat sans l'approbation écrite préalable de MYC. MYC peut faire exécuter ses obligations par un sous-traitant ou céder tout ou partie de ses droits et obligations découlant du Contrat sans l'approbation préalable du Client.

Toute modification apportée au Contrat fera l'objet d'un avenant signé par toutes les Parties.

Les présentes conditions générales font partie intégrante du Contrat conclu en la matière entre les Parties et définit leurs obligations respectives. Le Contrat remplace et prime sur tous autres engagements, conventions, négociations et propositions précédemment conclus entre les Parties dans le cadre du service.

Le non-exercice par l'une des Parties de ses droits n'implique nullement une renonciation à ces droits.

Le Contrat est régi par le droit belge. En cas de litige, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents.